



MENACES DE MORT **APOLOGIE DU DRAME D'INCARVILLE**

Menaces de mort, apologie du drame d'Incarville et revendication du grand banditisme : l'institution pénitentiaire frappée au cœur !

Le bureau régional FO Justice exprime sa plus vive indignation et sa profonde colère à la suite des faits d'une gravité exceptionnelle subis par un équipage du PREJ de Bordeaux, le lundi 12 octobre 2026, lors d'une mission de transfèrement entre le tribunal judiciaire et le centre pénitentiaire de Bordeaux-Gradignan.

Alors que le transport en véhicule cellulaire était déjà émaillé d'insultes répétées, un palier inacceptable a été franchi à bord du véhicule où **deux individus** se sont livrés à des actes d'intimidation criminels :

- **Apologie d'assassinats** : un détenu a ouvertement glorifié l'attaque sanglante d'Incarville en déclarant : « *Je suis fier de Mohamed Amra, mais il n'a pas fini le boulot, comptez sur nous pour le finir !!!* ».
- **Menaces de mort nominatives** : le même individu a directement menacé de mort notre collègue, étendant lâchement ses menaces à l'encontre de sa famille.
- **Revendication du grand banditisme** : son comparse s'est réclamé de la « DZ Mafia » et a promis la mort à l'ensemble des agents de l'escorte.

Face à cette violence verbale extrême et à ces menaces caractérisées, **les agents du PREJ ont fait preuve d'un professionnalisme et d'un sang-froid exemplaires**, menant la mission à son terme.

Une atteinte intolérable à la mémoire et à la profession

Il ne s'agit en aucun cas d'un simple incident de service : **ce sont des actes criminels d'une violence inouïe.**

Vouloir ôter la vie à des fonctionnaires et menacer leurs proches constitue une attaque directe contre l'ensemble de l'institution pénitentiaire. Glorifier le massacre d'Incarville piétine délibérément la mémoire de nos collègues tombés en service et rouvre une plaie béante pour toute la communauté pénitentiaire.

Puisque cet individu affiche avec fierté sa complaisance à l'égard des assassins d'Incarville, **sa place est toute trouvée : un Quartier de Lutte contre la Criminalité Organisée (QLCO).**

FO Justice exige sans délai :

1. **Des poursuites pénales fermes et une réponse judiciaire implacable** à la suite des dépôts de plainte de nos collègues.
2. **L'octroi de la protection fonctionnelle**
3. **Des sanctions disciplinaires maximales à la hauteur des actes.**
4. **Le transfèrement et l'affectation urgente des deux détenus en structure sécurisée étanche de type QLCO.**

Le bureau régional FO Justice apporte son soutien indéfectible à l'ensemble de l'équipage du PREJ de Bordeaux et veillera scrupuleusement à ce qu'aucune impunité ne soit accordée aux auteurs de ces ignominies.